

LE PETIT JOURNAL

Décembre 2015

CONTACT

Mairie d Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

Tel 03 29 84 62 80
Fax 03 29 83 98 90

mairiehaudainville@wanadoo.fr
www.haudainville.eke.fr

LE MOT DU MAIRE

Au nom et avec l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous souhaiter de meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015 que nous apporte, à chacune d'entre vous et à vos proches, la santé, la paix dans tous les projets que vous entreprenez.

Je profite de cette occasion pour remercier tous celles et tous ceux de l'année au niveau professionnel, associatif ou individuel pour leur engagement au service de notre commune et contribuent à la rendre agréable.

Bonne année 2015

Louis KUTSCHRUITER
Maire

Heures

d'ouverture
de la Mairie

Lundi 15 h 30 à 18 h
Mercredi 15 h 30 à 18 h
Vendredi 09 h 00 à 11 h

**Fermeture
exceptionnelle**
Le 24/12/14 - après midi
et du 16 au 31/01

Le maire ainsi que les adjoints sont à votre disposition
Samedi de 10 h à 12 h
(sauf samedi 20/31/2015)

Rendez-vous possible
auprès du secrétaire
à la Mairie.

En dehors des permanences
en cas d'urgence
vous pouvez contacter
le Maire ou les adjoints
aux numéros ci-dessous

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Eric Preudhomme
06.08.48.75.97

Jean-Ludovic
06.68.44.09.73

COMMERCE DE PROXIMITÉ POUR QU'IL VIVE

A l'aube de la création d'une communauté d'agglomération du territoire que nous voulons gérer en favorisant ce que nous n'aimons pas perdre : le clocher de notre église ou de notre école. Il en est ainsi des lieux de vie où nous nous côtoyons. Les commerces de proximité occupent une place vitale dans l'animation des zones rurales. Ils répondent à une demande exprimée par les Français : ce modèle économique et de lien social.

A Haudainville, nous avons été ravis de voir s'installer début 2015 un nouveau commerce. Le jeune couple a misé sur le potentiel de notre village. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires réalisé ne leur permet pas de changer ses habitudes de consommation et chacun est tout à fait libre d'acheter ce qu'il veut. Un petit effort de chacun peut contribuer au maintien des commerces installés au cœur de notre village, mais il est à la portée de chacun.

INSCRIPTION SUR LA LISTE

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont acceptées toute l'année à la mairie et jusqu'au dernier jour ouvrable du mois de décembre inclus.

Vous avez donc jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire. Une permanence sera tenue le mercredi 15 décembre de 15 h à 18 h 30 pour recueillir les inscriptions.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 20 février 2016 à 20 h 30

ÉTAT CIVIL

Naissances

HUNTER Noah, le 28 octobre
CAO Loan, le 4 novembre 2015

Décès:

THOMAS Michèle, le 29 octobre 2015

AGENDA

du 10/01/2016 Spectacle de Esprit Trio à la salle polyvalente

du 16/01/2016 Sux protocole

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DÉCEMBRE 2014

DELIBERATIONS

Recensement populationnel et rémunération des agents

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de rémunère ses recenseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a la proposition faite de rémunérer les recenseurs comme suit : La dotation forfaitaire versée par l'Etat à la commune (2014 - (dotation pour charges patronales)) sera partagée à part égale entre les deux agents. Suivant les cotisations sociales seront calculées sur la base d'une assiette forfaitaire sécurité sociale. Monsieur le Maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Modification budgétaire des services des eaux

Afin de régler les dernières factures du service des eaux, il y a lieu de modifier le budget de la commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a accepté la proposition présentée par Monsieur le Maire et fait le nécessaire.

Révision des tarifs de location

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal différents tarifs de location mis en place. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs de location comme présenté et précise à nouveau que les tarifs de location sont destinés aux habitants de Haudainville.

Transfert de domanialité

Suite à la demande du Conseil Général de la Meuse, il y a lieu de reprendre le transfert de domanialité qui n'était pas complète.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'intégrer à la délibération le transfert de domanialité du domaine public départemental comprenant la voie départementale, sur une longueur de 303 mètres dans le domaine public communal. Le plan de rétrocession du domaine public départemental dans le domaine public communal est présenté et approuvé par le Département de la Meuse et la Commune. Monsieur le Maire est chargé de signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Levée de caution

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des logements situés au 16 rue Grande Dépendance 2014 et qui sont en état de délabrement. Ce logement sera reloué en Janvier 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que la commune soit désignée comme titulaire de la réserve de l'état des lieux et charge Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire.

INFORMATIONS

École Il est fait mention du courrier de la Fédération Nationale des Anciens Combattants informant qu'à l'occasion de la 21ème remise de prix de la mémoire de la 1ère Guerre mondiale, le prix du centenaire dans la catégorie poésie a été attribué à l'élève de l'école Edgar Gascon. Un élève de cette classe, accompagné de ses parents, représentera HAUDAINVILLE à la remise des prix dans les locaux de la Fédération Nationale des Anciens Combattants le 17 décembre 2015.

C.C.A. : Le repas des anciens s'est déroulé le 30 novembre. 23 personnes étaient présentes dont 24 extérieures. 50 colis ont été distribués aux personnes ne pouvant assister au repas. Le 12/2014 à Madame Jeannette Blanc du village résidente en maison de retraite.

Vie du village : manifestations au profit du TELETHON dans le cadre de la semaine de la solidarité le 12 décembre 2014.

Sécurité : Afin de faire le point sur la situation de la Commune, une réunion est prévue deuxième quinzaine de Janvier, le débat sera public.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 12 DECEMBRE 2014 (SUITE)

Défilé de Saint Nicolas ambrosien accompagné le matin des enfants dans les rues après midi s est terminé dans la école par la remise des traditionnelles friandises aussi sages.

Travaux

- Ø Cimetière: deuxième tranche de travaux concernant la reprise de commission
- Ø Le ruisseau: concertation avec la DDT (Police de l'eau), des travaux de curage sur une centaine de mètres. Ces travaux se feront au printemps
- Ø Presbytère: Les travaux concernant le mur d'enceinte du Presbytère sont reportés au printemps
- Ø Verdun Chantier à la délibération prise le 26 septembre 2013, de collecteur, la Commune, une convention sera signée entre le département et la commune pour la pose du collecteur sera défini.

Communauté d'Agglomération de l'arrêté décidant la création de la Communauté d'Agglomération de Verdun issue de la fusion des Communautés de Verdun sur Meuse et de Verdun avec adjonction de la Commune de Belleray, ainsi que l'établissement ont été remis aux conseils des premières décisions seront prises compte de la création.

V.Sux:

- Ø Aupersonne Afin de clôturer l'année, une réunion aura lieu pour le personnel
- Ø Aux officiels Cette cérémonie est prévue le 15 décembre. A cette occasion, les nouveaux élus de la Commune seront également conviés à cette cérémonie.

Dates prévisionnelles des prochains Conseils Municipaux

20 février, 10 avril, 22 mai, 26 juin, 18 septembre, 30 octobre et 18 décembre

REPAS DES AINES

Ils étaient 75, ce dimanche 30 novembre, à visiter un repas supplémentaire dans une salle polyvalente spécialement décorée pour l'occasion. Les activités pédagogiques se sont déroulées au moment de la distribution du mot d'accueil de Monsieur accompagné de plusieurs élus municipaux, suivi de l'apéritif. Au menu du repas concocté par le restaurant "Le Chaumière" de Verdun: mimosa au crabe, tarte Lorraine maison au vin, poulet jaune au cidre doux garniture de Meuse et quelques fruits de saison maison. L'après-midi les convives se sont retrouvés jusqu'à une heure tardive.



SAINTE-NICOLAS LE DU VILLAGE



Dimanche 7 décembre, le Père Fouettard ont parcouru les rues d'Haudainville accompagné de l'accordéon et suivent pour l'occasion dans un cortège aux flambeaux.

Tous se sont ensuite retrouvés sous le où Saint Nicolas a effectué sa traditionnelle distribution de friandises aux enfants sages.

DISTRIBUTION DES COLIS

Samedi décembre à 10h Monsieur le accompagné des adjoints et des membres se sont retrouvés pour la distribution de plus de 70 colis destinés à participer au repas de Noël.

Cette démarche fut appréciée par certains de rompre la solitude. Présence d'un arbre de Noël.



TELETHON A HAUDAINVILLE



Samedi 22 novembre, la météo était très clémente pour la marche organisée par la municipalité de Haudainville en partenariat avec les associations du village. Un peu plus de 50 marcheurs ont pris le départ à 18 h 30 sur les deux parcours de Haudainville. A l'arrivée, un repas, un arbre de Noël, les bénévoles de la commune. En parallèle à la marche, un concert, l'officielle du Val de Meuse, se tenait à l'auditeurs étaient invités à faire un don. L'ensemble des bénéfices de cette soirée sera versé à Téléthon.

MARCHE DE NOËL



La pluie n'a pas arrêté les visiteurs de découvrir les objets confectionnés de Noël organisé ce samedi 13 décembre par l'association des habitants à l'initiative de la Coopérative Scolaire.

Suspensions pour le sapin, décorations de table, cartes de vœux ou confections gourmandes ravir les parents. Les visiteurs ont pu contempler l'exposition sur le thème de Noël par les élèves des différentes classes dans le cadre du Parcours d'Education Artistique. Les visiteurs avaient la possibilité de se restaurer sur place : chocolat chaud, sandwiches ou encore caniches ont été préparés pour l'occasion par les bénévoles.

LES N.A.P. EN DECEMBRE

Nos écoliers de maternelle ont préparé Noël dans les ateliers proposés. Ils ont eu un grand plaisir à préparer la salle polyvalente table et préparer un petit cadeau pour les mamys et les papas. Le traditionnel repas de fin d'année étoilée, sapins, bougies qui ont été fabriqués avec plusieurs types de matériaux.

Grands et petits ont mis la main à la pâte avec application et pinceaux. Les grands, ce sont les parents qui ont répondu à l'appel lancé dans le journal. Les mamys et papas soient ici chaleureusement remerciées pour leur active participation. Point de séance, cela se fait en fonction de la disponibilité de chacun. Alors si vous avez des moments libres, rejoignez la petite équipe

RECEPSEMENT

Comme tous les 5 ans la population va être recensée. Il est important que l'INSEE connaisse notre population. Cela détermine la Dotation Globale de Fonctionnement, le mode de scrutin pour les élections municipales et le conseil municipal, le nombre de conseillers municipaux, le salaire du maire, le nombre de conseillers municipaux, etc.

Le recensement commencera le 21 octobre 2014 et se terminera le 21 novembre 2014. Cette année vous aurez en plus la possibilité de fournir vos données personnelles par Internet. Des explications vous seront données par l'un des élus de la commune. Merci de leur réserver un bon accueil.

UN CONCERT EN L'EGLISE DE NOTRE VILLAGE

En ce samedi 22 novembre, une centaine d'habitants ont écouté avec le Groupe Vocal du Val de Meuse qui a interprété un vaste répertoire de chants et de pièces instrumentales avec flûte, clarinette, etc. Les voyageurs dans le monde de Debussy, Rameau, Mendelssohn, Schumann, Kodaly, Guastavino, Paganini et ont enchanté les oreilles et ils sont restés très attentifs durant plus de deux heures. Ce fut un temps qui pourrait se reproduire.

Le concert a été organisé au profit du Téléthon.

RECOMMANDATIONS HIVERNALES

Protéger les compteurs d'eau contre le gel

Il est important de vérifier chaque hiver la protection de son compteur à l'extérieur ou dans un espace couvert mal isolé (garage, etc.). Isolez les compteurs avec des plaques de polystyrène ou des sacs remplis de billes de polystyrène expansé pour isoler ; fermez bien le regard.

Déneigement des trottoirs : obligations ?

Le devoir de la municipalité

En période de verglas, la municipalité doit assurer le sablage, salage ou, au moins, la sécurité et la commodité de passage dans les rues de la commune. Le service technique de la commune passe donc quand c'est nécessaire. Toutes les rues ne peuvent être traitées au même moment. Priorité est donnée aux rues à circulation prioritaire, puis aux autres.

Merci de garer correctement vos véhicules, surtout dans les rues étroites, afin de laisser une place large pour le véhicule de service qui ne prendra pas le risque si le passage est difficile.

Le devoir des riverains

Les riverains de la voie publique doivent, pour leur part, prendre des précautions devant leur porte afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute. De même en cas de verglas, ils doivent déneiger devant chez eux pour permettre le passage des piétons. En règle générale, balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété et éviter la formation de verglas. Ceci pour leur responsabilité comme le locataire ou l'usufruitier.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée le mercredi 24 décembre 2014. Il y aura une permanence des élus les samedis 27/12/14 et 03/01/15. Vous pouvez contacter la mairie en cas d'urgence. Le secrétariat de mairie sera également fermé du 16 au 31 janvier 2015.

«Le Petit Journal est un bulletin d'information municipal. Sa rédaction est déposée en préfecture conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.
Directeur de publication : M. Louis Kutschruiter, Maire de la commune.
Rédacteurs : M^{me} Valérie Cornu, M^{me} Béatrice Cornu, M^{me} Violette Lambert, M. Denis Waxwax, M^{me} Lucette Silvetti